



Quelles formalités pour installer un studio dans mon local professionnel ?

Par **bilibili**, le **17/01/2020** à **20:28**

Bonjour,

Je suis actuellement en train de rechercher des murs commerciaux à acheter. Je suis pour le moment locataire de mon appartement dans lequel je travaille (je suis indépendante) dans le centre d'une ville moyenne, dans le secteur où je cherche un local.

Je vais emménager avec mon compagnon, qui habite dans un petit village à environ 30mn de route de mon futur lieu de travail, lorsque que j'aurais trouvé un local.

Je souhaiterais aménager un petit coin "studio" dans mon local, avec un kitchenette, une douche et un canapé lit (séparé de la partie travail bien sûr) pour pouvoir dormir sur place de temps à autre, principalement parce j'habite dans une région montagneuse et la route entre ma future maison et mon la ville où j'habite actuellement peut être fortement enneigée l'hiver ; et potentiellement lorsque je dois travailler tard sur des projets.

Ai-je le droit ? Dois-je déclarer le logement en local avec partie habitation ? Sachant que ce ne serait pas mon habitation principale, pas là où je déclarerais mes impôts etc, et que je n'y dormirais que très rarement.

Merci !